



□ FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE FINANCE

Sam TANSON, Ministre de la Justice en collaboration avec l'Université du Luxembourg, vous invite cordialement aux **Assises du Code civil** qui auront lieu vendredi, 7 mai 2021 de 9h00 à 12h00. Veuillez trouver ci-dessous le programme et les informations pratiques avec le lien pour vous inscrire à l'évènement :

Les Assises du Code civil (E-conférence)

Résumé

Les Assises du Code civil ont pour objectif de lancer une discussion avec les acteurs du monde juridique et toute personne intéressée à la modernisation de notre Code civil. Les Assises sont organisées en deux parties, avec une première session méthodologique le 7 mai 2021 et une deuxième session thématique portant sur les domaines prioritaires de réforme (date prévue : 15 octobre 2021).

Au cours de la session sur la méthodologie seront discutées les méthodes de modernisation du Code civil. Le débat portera sur les méthodes à adopter pour les futures réformes, tout comme sur les critères pour déterminer l'ordre de priorité des réformes, ainsi que sur la prise en considération des droits étrangers. L'analyse inclura le rôle à attribuer aux institutions politiques, aux praticiens et aux académiciens luxembourgeois ou étrangers dans ce processus de réforme. Un questionnaire a été préparé pour nourrir les réflexions des Assises, merci de prendre quelques minutes pour le remplir : <http://bit.ly/30P2fvS>

Les Assises du Code civil sont organisées par le Ministère de la Justice avec le concours du Groupe de réflexion en droit privé luxembourgeois.

Date

**vendredi, 7 mai 2021
9h00 à 12h00**

Langue

Français

Inscription

- Gratuite
- Inscription requise
- **Vu les conditions actuelles, l'évènement se déroulera exclusivement en ligne.**
 - Pour participer (via Webex), veuillez-vous inscrire via Eventbrite : <http://bit.ly/3vpYn2J>
 - En indiquant votre adresse e-mail lors de votre enregistrement.

Un lien vous sera transmis avant l'évènement.

Informations

grdpl@uni.lu

Programme

A partir de 8h30

Accès à la session en ligne

9h00

Introduction par Thierry HOSCHEIT, Premier Vice-président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg

Mots de bienvenue par Madame la Ministre de la Justice, Sam TANSON, et par Madame la Doyenne de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance, Katalin LIGETI

9h30

Discussion quant à la méthodologie à adopter pour moderniser le Code civil

Président de séance : Jean-Claude WIWINIUS, Président de la Cour supérieure de justice

Intervenants :

Rémy CABRILLAC, Professeur à l'Université de Montpellier
Rafaël JAFFERALI, Professeur à l'Université libre de Bruxelles
Patrick KINSCH, Avocat, Professeur honoraire à l'Université du Luxembourg
Séverine MENETREY, Professeur à l'Université du Luxembourg
André PRUM, Professeur à l'Université du Luxembourg
Georges RAVARANI, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

12h00

Mot de clôture et présentation de la session thématique en 2021 par Thierry HOSCHEIT